

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1875.

Suppression du timbre des affiches destinées à être placardées sur la voie publique.

(Pétitions d'imprimeurs, compositeurs, typographes et libraires, analysées dans les séances
des 17 décembre 1874 et 19 janvier 1875.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. CRUYT.

MESSIEURS,

Par pétitions des mois de décembre et de janvier derniers, des typographes de Huy et de Ciney demandent la suppression du timbre des affiches destinées à être placardées sur la voie publique.

La commission permanente de l'industrie a été saisie déjà au mois de mai dernier, de l'examen de semblables requêtes adressées à la Chambre notamment par des imprimeurs, papetiers et autres industriels d'Andenne.

Pour les raisons développées dans le rapport présenté à la Chambre dans la séance du 16 mai 1874 (document n° 177), la commission a émis l'avis, et la Chambre, dans la séance du 20 novembre suivant, a décidé, en passant à l'ordre du jour, qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir la demande.

Les circonstances ne s'étant point modifiées depuis lors, la commission propose de prendre la même décision à l'égard des pétitions actuelles.

Le Rapporteur,

A. CRUYT.

Le Président,

DE LEHAYE.

(1) La commission est composée de MM. DE LEHAYE, président, SIMONIS, VAN ISEGHEM, DESCAMPS, JANSSENS, MERUS, CRUYT, DELAET et DRION.